



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 25 novembre 2022

Signature de la convention de financement du service public de l'insertion et de l'emploi

Le 25 novembre 2022, Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Georges Méric, président du conseil départemental de la Haute-Garonne, ont signé la convention de financement du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Lancé le 13 septembre dernier et coordonné par le Conseil départemental en lien avec Pôle emploi et la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, le SPIE est un consortium de 30 acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Il a pour objet, dans le tournant de la reprise économique, de réconcilier les besoins des entreprises de la Haute-Garonne avec les publics en recherche d'emploi grâce à une méthode novatrice de mise en réseau de 150 référents issus des institutions partenaires, à la création d'une banque d'actions commune, à de nouveaux outils numériques, à la participation citoyenne des publics concernés pour un accompagnement sur mesure jusque dans l'emploi.

Lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en juillet 2021 par le Gouvernement, le projet de SPIE haut-garonnais est financé à hauteur de 370 000 € par l'État et 93 000 euros par le Département, qui en assure la coordination opérationnelle.

Le réseau SPIE rassemble notamment :

- Les principales collectivités du département (Toulouse Métropole, Toulouse Métropole Emploi, Muretain Agglo, SICOVAL, Région Occitanie) ;
- Des associations (Maison de chômeurs - Avenir, TO7, FA-SOL-MI Fabrique Solidaire des Minimes, Maison de chômeurs – PRCP¹, Maison de chômeurs - Partage Faourette, CBE² du Net est toulousain, CBE² Revel etc.) ;
- Les acteurs sociaux du territoire (et notamment l'AFPA, la FAS, le Coorace, la CAF, la CPAM, l'ARS, la MSA, l'AGEFIPH, Cap Emploi etc...)
- le secteur des entreprises (FACE grand Toulouse, Fédération du Bâtiment, Fédération des acteurs solidaires, CREPI³, Club des entreprises inclusives, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Fédération des entreprises d'insertion, BTP 31, les GEIQ⁴...).

Le plan d'action du SPIE comprend 15 actions réparties en 3 axes, et quatre actions transverses :

- **Axe 1 : "Entrée dans le parcours"** avec notamment la co-construction et diffusion d'un diagnostic socio-professionnel approfondi à trame unique pour assurer un accompagnement sur mesure et continu, la co-construction d'une grille des potentialités pour mères avec enfants de moins de 3 ans, des formations action "faire ensemble pour lutter contre les préjugés".
- **Axe 2 : Suivi de parcours** avec la formation interinstitutionnelle des référents SPIE à la référence de parcours appliquée à l'insertion socio-professionnelle, la recherche d'action sur les leviers de la motivation des jeunes pour l'entrée en parcours, le maintien de l'accompagnement et l'entrée en emploi et l'expérimentation du passeport emploi co-construit de l'outil avec les référents SPIE, les entreprises et les personnes accompagnées.

- **Axe 3 : Offre d'accompagnement social et professionnel** qui passera notamment par la sensibilisation / découverte des métiers afin de lutter contre les préjugés sur les métiers difficiles, peu attractifs et de favoriser la mixité dans l'emploi : formation, webinaires, présentations, visites d'entreprises avec l'appui de l'AFPA, du CREPI et de Face Grand Toulouse ; la création d'un réseau de référents SPIE issus de tous les acteurs de l'insertion et de l'emploi pour agir directement sur les pratiques des professionnels et la création d'un lab autour de l'accompagnement socio-professionnel des personnes de plus de 50 ans.

Pour Étienne Guyot, préfet de la Haute-Garonne « *La signature de cette convention marque une nouvelle étape dans la coopération entre l'État et le conseil départemental de la Haute-Garonne afin de répondre aux besoins d'insertion sociale et professionnelle des populations mais également, de réussir l'objectif de plein emploi, nécessaire à la réussite économique et sociale de notre pays, conformément aux priorités fixées par le président de la République. La mise en place du SPIE relève en effet d'une stratégie nationale qui s'inscrit dans la lutte contre la pauvreté.* ».

Pour Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne « *L'insertion et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA sont une compétence essentielle du Département. Nous avons la volonté de poursuivre cette politique publique comme un véritable enjeu de cohésion sociale. Nous partageons la volonté de travailler main dans la main avec les entreprises, pour répondre au mieux et au plus près des attentes de nos publics. Je suis convaincu que personne n'est a priori inemployable. C'est pourquoi, ensemble, je sais que notre mobilisation conduira à créer, en Haute-Garonne, une véritable autoroute vers l'emploi* ».

Une photo est jointe au communiqué.

¹ : Point Rencontre Chômeurs et Précaires / ² : Comité de Bassin pour l'Emploi / ³ : Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion / ⁴ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

CONTACTS PRESSE

Préfecture

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Margot SCHERER
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
service-presse@occitanie.gouv.fr



CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE LA
HAUTE-GARONNE

Agir
avec
vous



PRÉFET
DE LA HAUTE
GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DEPARTEMENT



Vous ne
faites que un
pour vous
accompagner.

LE SERVICE PUBLIC
DE L'INSERTION
ET DE L'EMPLOI
VOUS AIDE À TROUVER
VOTRE SOLUTION

Georges MERCIÉ

Étienne GURTOT

